

4) Louis Pierre Ignance Sadoul 1795-1863

Louis Sadoul était né à Epfig en 1795. Ses parents, alors à Spire, se séparèrent de lui très jeune et le confièrent pour qu'il pût faire ses études à Mme Noel, née Spitz, soeur de sa mère et à son mari, M. Noel, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg. M. Noel mourut en 1808, quand le jeune Louis Sadoul n'avait que 13 ans; celui-ci resta avec la tante Noel. Le souvenir de l'oncle Noel lui avait donné le goût de la médecine, il fit ses études à la faculté de Strasbourg et passa sa thèse sur les anévrismes du coeur en 1817. Il dédia cette thèse à la mémoire toujours chérie de son oncle Noel et à sa tante qui avait été pour lui une seconde mère.

Il est possible, probable même, que les Noel aient subvenu aux frais élevés d'étude de Louis Sadoul que son père ne pouvait assumer.

Mme Sérot, sa petite fille, a conservé quelques souvenirs assez amusants du séjour de son grand père chez l'oncle et la tante Noel. C'étaient deux originaux et un chapitre spécial leur a été réservé. L'oncle Noel avait sur l'éducation des enfants et la façon de les aguerrir des idées un peu spéciales. Ainsi un jour, sur la plate forme de la cathédrale de Strasbourg il saisit le jeune Louis par le fond de la culotte et le maintint dans le vide, par dessus la balustrade, en lui disant :

" Tiens, garçon prends courage " . Le résultat net de cette expérience, soit disant éducative de l'énergie, fut que Louis Sadoul conserva toute sa vie un vertige intense et une horrible peur du vide .

Autre trait - Le jeune Louis couchait dans une petite chambre qui servait de débarras, l'un des murs était recouvert d'un grand drap blanc. Avec la curiosité de son âge, l'enfant souleva le drap. Derrière était suspendu au plafond un grand squelette qui se balançait. Autre terreur.

Louis avait cependant des compensations dans sa petite chambre. La tante Noel y mettait ses confitures; l'enfant les mangeait et quand le pot était vide, il reficelait convenablement le papier. La tradition ne dit pas comment la tante Noel prenait la chose.

Une fois ses études médicales terminées, Louis Sadoul vint s'établir comme médecin à Woerth sur Saur^e (Basse-Alsace). Son fils lui succéda. Les deux Sadoul furent médecins à Woerth pendant près de 80 ans, de 1817 à 1894, et ils s'y firent une situation morale considérable. J'ai eu maintes fois la preuve, que, non seulement dans la région de Woerth, mais dans toute la Basse Alsace, et même au delà, les deux docteurs Sadoul étaient entourés de la respectueuse affection de tous. Types du médecin d'autrefois, d'un dévouement absolu qu'on trouve encore, d'un

désintéressement complet qu'on ne peut plus guère demander aux jeunes, mais qu'ils ne devraient pas complètement oublier, bons et charitables, ils ont fait grand honneur à la famille.

Le premier docteur Sadoul mourut le 8 mars 1863. Son fils, qui s'appelait comme lui Louis, continua la profession paternelle .

Né le 24 avril 1822, il épousa Melle Ghastelain et mourut à Woerth le 19 juin 1894. Sa femme mourut le 3 mai 1899. Il eut dans sa vie une page émouvante. C'est à Woerth que se livra le 6 août la première grande bataille de la guerre de 1870, entre l'armée de Mac Mahon et les troupes du prince royal de Prusse. De très nombreux blessés français et allemands furent amenés à woerth, le docteur Sadoul se prodigua près des uns comme près des autres avec un dévouement que le gouvernement français récompensa par la Croix de la Légion d' Honneur.

Le docteur Sadoul avait trois enfants qui furent pour nous de bons amis. Le père dut se séparer de ses deux fils, dont il ne voulait pas faire des allemands.

L'ainé, Louis, était né le 16 avril 1860. Il fit ses études médicales à Nancy, où il laissa un souvenir qui resta longtemps légendaire et qui n'est pas encore tout à fait oublié. Très grand rempli d'esprit, très amusant, aimant les farces et la bonne vie il était sympathique à tous ceux qui le connaissaient. Il entra

dans la médecine coloniale, après avoir prolongé un peu longuement ses études médicales et sa vie d'étudiant. Il débuta dans les Indes, à Karikal, fit un peu toutes les colonies, Madagascar, le Sénégal, l'Indo-Chine. Il avait épousé, le 27 avril 1898, sa cousine, Melle Thérèse Chastelain, dont les parents habitaient Figeac (Lot). Il prit prématurément sa retraite et se fixa à Toulouse où il mourut subitement, peu après, le 10 décembre 1912. Il a laissé deux fils Jean et Paul, garçons très sympathiques comme leur père.

Son frère cadet, Georges, était né en 1861. Très brave garçon, un peu original comme son frère, il avait moins de ressort que lui. Il fit son droit à Nancy, s'éternisa comme clerc de notaire à Nancy et à Paris, sans se décider à acheter une étude et à se faire une situation, puis, un beau jour, il prit une décision fort inattendue pour ceux qui connaissaient son caractère un peu mou; celle de partir pour le Mexique y faire de l'élevage de bestiaux et cultiver du café. Il partit en 1892, revint malade en 1894 et repartit en novembre 1895. Il passa près de vingt ans au Mexique, mais ne réussit dans ses affaires que très médiocrement. Il tomba malade et se décida à revenir à Woerth en juin 1914; mon frère le vit à ce moment dans un état de santé très précaire. L'époque du retour était mal choisie; un mois après, c'était la guerre. Georges Sadoul vécut à Woerth au milieu des allemands, il mourut avant la fin de la guerre, le 4 mars 1918. Il était resté célibataire ;

Sa soeur, Marie, heureusement vit encore. Née en 1863 elle épousa le 16 mai 1895, M Louis Sérot, l'ainé d'une grande famille fort estimée de la région de Metz et de Nancy et qui tenait à Metz un très important commerce de fers. M. Sérot mourut à 52 ans, le 4 juin 1909.

Mme Sérot née Marie Sadoul, a un fils, Pierre, qui a fait ses études théologiques à Rome et est entré dans les ordres. Il est actuellement curé de Bacourt, petite localité de l'arrondissement de Château Salins (Moselle). Sa mère passe une grande partie de l'année avec lui, elle a conservé à Woerth, la maison familiale .

Nous avons avec Mme Sérot les plus affectueuses relations. D'une grande bonté, ne cherchant qu'à faire plaisir à tous et à chacun, elle est bien la meilleure femme de la terre qui soit et si elle mérite un reproche, c'est celui d'être trop bonne. Son fils Pierre, qui n'a dépassé que de peu la trentaine, est un digne et excellent prêtre qui peut jouer un rôle fort utile dans le diocèse de Metz pour y répandre l'empreinte et l'influence française.

Tels furent les collatéraux de la famille et en particulier les frères et soeurs de mon grand père et leurs descendants. Par cet exposé rapide, on voit qu'ils furent tous de fort braves gens pour ne pas dire plus.

Alors, puis je me permettre un détail amusant; il montre en somme qu'il ne faut pas toujours attacher grande importance aux fredaines de la jeunesse.

J'ai trouvé au dossier une lettre écrite par ma grand mère, en 1840, peu après son mariage, à ses parents. Ma grand mère habite alors Strasbourg, son frère Charles, âgé de 19 ans, donne beaucoup de soucis à ses parents, il apparait qu'il fait la fête ce dont il mourra bientôt d'ailleurs. Ma grand mère cherche à consoler son père et sa mère de la mauvaise conduite de leur fils; elle dit qu'il ne faut pas lui céder, qu'elle essayera d'intervenir, sans trop espérer réussir, et elle ajoute: " Le neveu de Victor (son mari) ne se conduit pas très bien non plus, on lui a donné trop de liberté. M Coze, vient de prévenir son père, il ne fait plus rien, il manque toutes les classes, il ne pense plus qu'au spectacle et surtout à une petite actrice qui lui tourne la tête, il ne fait que mensonges pour s'excuser. Vous voyez ce que c'est que tous ces gamins. Ils ont leurs moments. Victor a bien rencontré hier le petit Coze qui a treize ans avec un cigare à la bouche et se drapant dans son manteau comme un homme de trente ans. "

Il m'a été facile d'identifier les personnages. Le jeune homme qui ne fait rien et ne pense qu'au spectacle et à une petite actrice est Louis Sadoul qui n'a que 18 ans, et qui est devenu l'homme de bien et le médecin de grand mérite dont j'ai tracé plus haut un trop court portrait. Le petit Coze, le gamin

de treize ans, au cigare et au manteau drapé, est Emile Coze, frère cadet du professeur Léon Coze, homme de principes rigides et très pieux, dont la vie fut un modèle de devoir et de conscience.

Et voilà pour rassurer les parents dont les fils font quelques fredaines. Mais il y en a qui persévèrent, il ne faut pas l'oublier, si ce ne fut pas le cas pour Louis Sadoul et le petit Emile ce n'est pas une raison pour laisser aux enfants la bride sur le cou.

Maintenant, pour mieux consoler ses parents, ma grand mère n'avait-elle pas un peu exagéré les frasques des autres; c'est encore bien possible. J'ai déjà dit que malheureusement les documents intimes et notamment les correspondances étaient rares dans les dossiers. La lettre de 1840 ne peut que le faire regretter davantage. Avec beaucoup de ^{lignes} précis de ce genre, on aurait pu écrire une histoire où le pittoresque se serait mêlé agréablement à l'intérêt.

Mes Grands parents

Victor SADOUL 1811 - 1891

Camille TRESTE 1817-1892

Ce n'est point sans émotion que je commence ce chapitre. Mes grands parents sont morts depuis plus de 40 ans et cependant, dans des moments de rêverie, ma pensée se porte souvent vers eux dans un souvenir attendri. Me les revois dans les jours d'une enfance et d'une jeunesse heureuse qu'ils ont entourées d'une affection que la mort prématurée de mon père avait rendu plus vive. Cette affection je la leur rendais; les années n'ont pu l'affaiblir et aujourd'hui, mieux peut-être encore que jadis, je comprends combien ils ont été bons pour mon frère et pour moi.

J'écris ces lignes en un jour de printemps de 1933, dans la vieille maison de Raon, où ma grand mère est née, où tous deux ont vécu et sont morts et où il me semble les revoir dans l'intimité d'autrefois. C'est d'eux, pour beaucoup, que vient le profond attachement que j'ai pour cette maison où j'ai passé près d'eux les premières années de ma vie qui marquent si profondément dans le coeur de l'homme.

Mes grands parents faisaient un ménage très uni. Ils s'aimaient beaucoup et jamais je n'ai vu entre eux le moindre nuage; ils n'en étaient pas moins de caractères assez dissemblables. Mon grand père était gai, enjoué, bon garçon, très blagueur ,

caustique sans être méchant, racontant volontiers, parfois même plusieurs histoires en même temps, ce qui, bien entendu, nuisait un peu à la clarté du récit. Sa bonne humeur le faisait aimer de tous. Il aimait la vie facile, la chasse, les petites promenades, les longues causeries avec les uns et les autres sur le trottoir. Il ne m'a jamais paru avoir grand goût pour le travail. Il est vrai que quand j'ai été assez grand pour l'apprécier, il avait 70 ans, sinon plus, mais je ne crois pas que l'âge fut pour quelque chose dans ses penchants.

Ma grand mère était aussi bonne, mais elle était plus réservée; elle avait aussi peut-être plus de fond. Intelligente, sérieuse, elle avait une distinction naturelle qu'avaient développée une excellente éducation et une instruction solide. Elle était un peu ^{plus} sévère pour nous que mon grand père qui, en criant parfois davantage, nous passait avec plus d'indulgence nos petites frasques d'enfance et de jeunesse.

Avec des différences, ils avaient le même amour pour nous tous, le même souci de nous aider et de nous soutenir, le même désir de nous voir réussir. Tels qu'ils étaient, je ne crois pas qu'il soit possible de trouver de meilleurs grands parents.

La naissance de mon grand père, Marie Joseph Sébastien Victor Sadoul à Spire (département de Mont-Tonnerre), aujourd'hui Bavière rhénane, le 20 janvier 1811, dut être pour ses parents une surprise plutôt désagréable; il avait 23 ans de moins que l'aînée de ses soeurs, Marie Anne, et 16 ans que Louis, le

plus jeune de ses frères. Il est certain qu'il ne fut pas désiré et probable qu'il fut accueilli sans enthousiasme. Son frère Joseph apprit, dit-on, sa naissance lorsqu'il revenait capitaine de la guerre d' Espagne.

Mon grand père passa évidemment sa toute première enfance à Spire, puis à Wissembourg. Il avait six ans quand son père fut nommé Procureur du roi à Sélestat, et c'est là qu'il fut élevé. Il parlait volontiers de Sélestat, mais je n'ai pas conservé le souvenir de faits bien importants, il est probable qu'il n'y en avait pas. Il racontait qu'il avait été un enfant assez gâté et par suite un peu exigeant, (c'est souvent le cas des derniers-nés) et c'est ainsi qu'un jour, où plutôt une nuit, il avait exigé que ses soeurs, retour d'un bal, le réveillassent pour lui faire manger du brochet; c'était un souvenir d'enfance.

Il rappelait aussi en plaisantant qu'il avait été nommé, tout béhé encore, chevalier du Lys par Louis XVIII. L'ordre du Lys avait été créé à la première Restauration, et prodigué par le Roi; la décoration de mon grand père qui avait trois ans en 1814 serait la preuve que cette décoration était donnée sans grand discernement. Mon grand père disait qu'un jour on aurait demandé à son frère le capitaine, ce qu'il désirait et il aurait alors sollicité la décoration du Lys pour son jeune frère. Il est inutile de dire que mon grand père ne portait pas la croix du Lys qui était bien oubliée à la fin du 19° siècle.

Que fit-il au juste comme études, je ne le sais trop. Il laissait entendre, sans trop donner de détails, qu'il était un élève un peu paresseux du collège de Sélestat. A une époque inconnue, mais il était encore très jeune, il entra dans l'administration des postes. La poste, vers 1830, était loin, bien entendu, d'être la grande administration aux attributions multiples qu'elle est aujourd'hui et dont les très nombreux employés sont considérés comme des fonctionnaires d'un ordre modeste. La poste avait alors un cachet plus relevé., je fais cette remarque, en dehors du désir qui serait puéril et ridicule d'excuser mon grand père d'avoir été employé des postes. La poste aux chevaux et la poste aux lettres étaient alors assez recherchées, elles se rapprocheraient plutôt de l'administration des chemins de fer d'aujourd'hui.

Mon arrière grand père avait d'ailleurs, je l'ai déjà dit plusieurs fois, une situation modeste, il avait déjà fait faire des études coûteuses de médecine à l'un de ses fils, il avait encore deux filles à sa charge, dont une jeune divorcée, il ne pouvait guère entreprendre une autre éducation onéreuse .

Je ne sais où mon grand père débuta. Le certain, c'est qu'il était à Verdun au moment de la mort de sa mère, le 22 janvier 1835. Il était très mondain, bon danseur, et il assistait à une soirée chez le général commandant la place, quand celui-ci reçut la nouvelle de la mort de Mme Sadoul. J'ai entendu dire que pour avoir été chargé d'aviser mon grand père, il était un ami de la famille. Voyant mon grand père danser et s'amuser

de très bon coeur, la femme du général ne voulut pas lui annoncer la triste nouvelle au milieu d'une fête et elle attendit le lendemain.

Cette anecdote fixe une des étapes de la carrière de mon grand père. Il vint ensuite à Nancy où il se lia avec de très honorables familles de la ville, les Daubrée, les Boidin, les Collenot, dont plusieurs étaient aussi dans les postes; ces relations ont persisté fort longtemps, et pour certains durent encore. Il avait conservé ses goûts mondains et il racontait que, pour ne pas salir ses souliers et économiser une voiture, il allait en soirée sur le dos d'un facteur. Mon grand père était très blagueur, aussi ne puis-je assurer que l'anecdote soit tout à fait exacte .

Joli garçon, il devait avoir eu des succès de tout genre. Evidemment, dans sa vieillesse il ne s'en vantait pas auprès de ses petits enfants, mais parfois il le laissait entendre. Il aurait volontiers vécu comme un fils de famille, s'il en avait eu les moyens. Cela lui était arrivé. Un jour, où sans doute plutôt une nuit, il avait perdu au jeu 500 francs. La somme était grosse, elle représentait bien des mois de son traitement et, bien entendu, il ne l'avait pas. Endésespoir de cause, il s'adressa à son père, dont il connaissait cependant la situation modeste. Son père lui envoya l'argent, puis il dit à son fils que, peu à peu, il avait pu économiser ces 500 francs pour payer son enterrement, que maintenant il ne lui restait plus rien. La leçon porta, mon grand père comprit, il renonça au jeu et je ne l'ai jamais

vu toucher une carte, même dans les jeux innocents de famille. Que dire aussi du grand père Sadoul économisant sur ses minces ressources de quoi payer son enterrement. Le trait est à retenir

En 1840, au moment de son mariage, mon grand père était à Strasbourg.

Dans les dossiers, je ne trouve qu'une pièce intéressant sa jeunesse, elle établit que, comme conscrit de la classe 1831, il tira au sort à Sélestat, il amena le n° 77 et, le dernier numéro appelé sous les drapeaux étant le n° 68, il fut dispensé du service militaire. Comme le service militaire était alors de sept ans, avec faculté de remplacement il est vrai, le tirage au sort d'un bon numéro avait une importance considérable.

Pour en finir avec la carrière de mon grand père, je signale qu'il fut nommé directeur des postes à Altkirch (petite sous-préfecture du Haut Rhin), il s'y trouvait en 1845, puis peu après il se fit mettre en disponibilité et vint se fixer à Raon; le bureau de Raon étant devenu vacant, il fut nommé le 12 juin 1850 et il y demeura sans avoir la moindre idée de demander de l'avancement. Il prit sa retraite dès qu'il y eut droit, un peu avant la guerre de 1870, vers 1867 environ.

voici comment se fit son mariage .

Sa soeur Marguerite avait épousé Jules de Rey. Celui-ci vint à Raon comme fonctionnaire des contributions indirectes .

M. et Mme de Rey y connurent Camille Tresté dont le père était brasseur à Raon; ils l'apprécièrent, ils pensèrent à elle pour leur jeune frère, l'idée était heureuse et le mariage se fit le 27 janvier 1840. Par contrat passé la veille devant Me Aubry, notaire, ma grand mère apportait en dot 20.000 francs (100.000 au taux de la stabilisation de 1928 - 150.000 au moins si l'on tient compte du pouvoir d'achat et des besoins de l'époque) . Mon grand père n'apportait guère que son petit traitement mais il avait des espérances qui, peu à peu, se réalisèrent. Il hérita de sa soeur aînée Marie Anne, de son oncle Spitz et de sa tante Noel, d'environ 70 à 80.000 francs (350 à 400.000 au taux de la stabilisation, plus de 500.000 d'après le pouvoir d'achat de la monnaie). Aujourd'hui il y a bien des gens qui ont beaucoup moins et qui passent pour être riches.

Les grands parents Tresté devaient avoir à se féliciter de leur gendre, car, par acte du 3 juillet 1845, devant le notaire Aubry, voulant, dit le contrat, lui donner des preuves de l'intérêt particulier qu'ils lui portent, ils lui font donation d'une somme de 20.000 francs, en cas de prédécès de sa femme s'il n'y pas d'enfants ou si ceux qui existent son morts.

Cette donation coïncide avec la demande de disponibilité de mon grand père. Elle avait sans doute pour objet de lui procurer un avantage en compensation de son traitement perdu. Elle n'en prouve pas moins, ainsi que le retour à Raon, les bonnes relations des divers membres de la famille. Cette donation était

d'ailleurs assez théorique, elle n'avait d'effet que si Mme Sadowoul mourait sans enfant; or, des enfants, il y en avait déjà un, on en attendait un autre. Mon père, Adrien, était né le 27 mai 1841, mon oncle Lucien devait naître bientôt le 18 août 1845.

Les Tresté n'étaient pas originaires de Raon, ils étaient venus, il y avait longtemps déjà, de la région rhénane. Le père de mon arrière grand père Tresté était né à Hoffheim (diocèse de Mayence); il s'appelait Jean Nicolas Drösté, fils de Jean Henri et de Marie Merhenrin, et son nom, par une habitude alors assez courante, surtout avec la fantaisie qu'on trouve dans les actes de l'état civil de l'époque, avait été francisé en celui de Tresté. J'ignore les circonstances qui avaient pu l'amener des environs de Mayence à Raon. Il y tenait une petite brasserie qui fut située (au moins plus tard) rue sous la Côte n° 304; la première maison à droite après le pont sur la Plaine. Par un acte insignifiant, du 3 juin 1812, j'ai pu l'identifier. Elle comprenait tout le paté des maisons actuelles, devant la place Beauregard, d'un côté la Plaine, de l'autre la rue de Weswal, derrière une ruelle qui existe toujours. L'emplacement était donc assez vaste, on voit encore depuis le pont de la Plaine, le long de la ruelle un vieux bâtiment qui faisait évidemment partie de l'ancienne brasserie Nicolas Tresté. La bière était alors d'un usage courant; les brasseries étaient très nombreuses et par suite fort modestes. Ce Jean Nicolas Drösté dit Tresté, épousa, le 18 avril 1778 Marie Agnès Ecrette dont le père était originaire de Telach, paroisse de Neunkirch, diocèse de Strasbourg;

son nom avait été aussi francisé, on le voit tantôt Eckre, tantôt Echard et enfin, Ecrette, il était à Raon depuis longtemps et il s'y était marié, le 11 février 1755, avec Marie Saint-Dizier.

Le ménage Tresté-Ecrette eut de nombreux enfants et par les Ecrette nous avons une lointaine parenté avec bien des gens, notamment Charles Martin, Mialaret (10° degré), et sans doute bien d'autres qui nous sont inconnus. L'un de ces enfants était mon arrière grand père, Joseph Tresté, né à Raon le 10 mars 1791. Le 8 décembre 1813, il épousa Adelaïde Bruant, dont j'ai gardé le souvenir dans ma mémoire d'enfant à propos d'un incident insignifiant, un jour qu'elle m'amusait avec de petits animaux en bois qu'elle faisait rentrer dans une écurie faite de deux livres appuyés l'un contre l'autre. Ce sont de menus détails qui restent dans les souvenirs de petite enfance. Née à Raon le 3 mai 1790, elle y mourut le 9 juin 1874. J'avais alors quatre ans

Joseph Tresté appartenait aux générations qui ont fait les dernières guerres de l'Empire. Il faisait partie de la classe 1811 qui avait été levée le 1er janvier 1811, il avait été exempté, j'en sais pour quelle raison ; tirage d'un bon numéro peut-être. 120.000 hommes seulement de la classe 1811 avaient été appelés.

En 1813, après la campagne d'Allemagne et la défaite de Leipzig, l'Empereur organise sa dernière armée; celle qui fera la campagne de France au printemps de 1814. Il lève la classe

1815 et rappelle les hommes, (ils étaient encore nombreux) qui avaient été exemptés des classes plus anciennes et en particulier ceux de la classe 1811. Joseph Tresté est rappelé dans les carabiniers, il est incorporé et il s'en va jusqu'à Lyon (tradition), mais il se soucie assez peu de rester soldat; on le comprend après les campagnes de Russie et d'Allemagne. Lui-même et ses parents ont une situation suffisante pour payer un remplaçant. Le 27 novembre 1813, quelques jours sans doute après son incorporation, devant me André Déperonne, notaire à Raon, il traite avec Jean Joseph Marande, flottageur, qui le remplacera au 1er régiment des carabiniers, moyennant paiement d'une somme de 3.600 francs. La somme était très considérable pour l'époque, mais si le sacrifice pécuniaire était important, les risques évités l'étaient aussi; Joseph Tresté n'avait pas l'âme d'un héros, c'est certain, mais, après les 22 ans de guerre de la Révolution et de l' Empire, on ne peut le lui reprocher.

Quelques jours après son remplacement, le 8 décembre 1813, il se maria. Je pense que ce n'était pas uniquement pour échapper au service militaire, les hommes mariés étant exemptés. Il n'avait que 22 ans; comme à l'époque de toutes les guerres, c'était la mode des mariages précoces.

Sa femme, Adelaïde Bruant, née le 3 mai 1790, était un peu plus âgée que lui; elle était fille de Nicolas Bruant, marchand de bois, certainement modeste, à Raon. Sa mère s'appelait Libaire Marotel, c'est d'elle que part la parenté lointaine que nous

avions avec le docteur Vidil et avec les familles Derazey, Sabotier, Désolneux^{ux}.

Nicolas Bruant, père de Mme Tresté, devait être victime de son goût pour la pêche à la ligne. Le 4 frimaire an 4 (24 novembre 1795) , il pêchait sur la Meurthe, en dessous du pont, vis à vis le port aux planches, quand il tomba dans la rivière et s'y noya. Les eaux très hautes pendant fort longtemps rendirent les recherches impossibles et le cadavre ne fut retrouvé que le 5 floréal an 4 (23 avril 1796) sur le territoire de Thiéville , à l'embouchure du ruisseau du Moulin. Mon frère a retrouvé un vieux flotteur qui appelait encore cet endroit le trou Bruant , évidemment sans savoir pourquoi .

Joseph Tresté et sa femme furent brasseurs comme leurs parents. Ils s'installèrent, sans doute aussitôt après leur mariage, dans de vastes bâtiments dont une grande partie, sinon le tout, provenait de l'ancien couvent des Cordeliers, et ils y bâtirent notre maison. Nicolas Tresté possédait déjà partie au moins de ces bâtiments à côté de sa brasserie de dessous la Côte; j'en trouve la preuve dans un acte de 1812 - Le 30 mars 1816, le père Tresté rachète la part de ses frères et soeurs, il est dit qu'une brasserie y est exploitée. Cette installation suivit donc de près le mariage, ma grand mère est déjà née dans la maison en 1817; c'est une des raisons de plus pour que j'y reste attaché. Cette vieille maison familiale n'a jamais appartenu à d'autres. Il va de soi qu'elle n'était pas au début

comme aujourd'hui, elle devait avoir la même importance de construction, mais aux étages se trouvaient les greniers de la brasserie. Elle sera peu à peu aménagée au fur et à mesure que l'aisance viendra .

La vie de la famille va maintenant se concentrer à Raon. Sur l'existence de tous, on ne lira peut-être pas sans intérêt les conférences que j'ai faites sur la vie à Raon à diverses époques et qui ont été imprimées ; pour les Tresté et la jeunesse de ma grand mère: Raon, il y a cent ans et pour la suite : 1848-1870 et la guerre de 1870 et l'occupation allemande. A ajouter pour les temps rapprochés 1870-1914; Raon et l' invasion et: Après le recul allemand (1914-1918). Ces études donnent des détails sur la vie de nos parents depuis près de 150 ans et à ce titre je crois qu'ils ne sont pas sans intérêt. Je dis tout de suite que pour moi même, ma femme et mes enfants, on trouvera des renseignements copieux qui ne peuvent avoir leur place ici dans mon journal de guerre. Il n'a pas été imprimé, mais il en existe quelques exemplaires dactylographiés qui, j'espère, seront conservés avec soin.

Le ménage Tresté-Bruant devait avoir trois enfants; l'époque des très grandes familles est déjà passée dans la petite et moyenne bourgeoisie; peut-être d'autres moururent-ils en bas-âge.

L'ainée était ma grand mère, Camille, née le 29 juillet 1817. la seconde Adeline, née le 16 janvier 1820 et enfin Charles, né le 4 mars 1823.

Charles Tresté lorsqu'il faisait ses études au Lycée de Nancy fut atteint d'une fièvre typhoïde très grave qui faillit l'emporter et à laquelle il ne résista peut-être que grâce aux soins de sa mère qui resta près de lui au Lycée pendant plusieurs semaines; ensuite, il ne fut pas très raisonnable; une lettre de ma grand mère écrite en 1840, et que je reproduis ailleurs, montre que Charles Tresté donnait alors à ses parents beaucoup de soucis .

Il mourut le 12 janvier 1843, des suites de sa maladie, aggravées probablement par les excès d'une jeunesse orageuse.

Adeline Tresté devait aussi mourir jeune. Elle était aimable et distinguée. A la suite d'un mariage contrarié, elle se retira au couvent de la Congrégation des Soeurs de la Charité (Saint-vincent de Paul) à Strasbourg, avec l'intention d'entrer en religion, elle y mourut le 27 avril 1851. Il est une lettre d'elle à ses parents dans ses derniers jours, sorte de testament très touchant, fort bien écrit, avec une grande foi chrétienne et une sorte de mysticisme.

Je ne connais pas d'évènement saillant dans la vie du ménage Tresté. A relever que Joseph Tresté fut nommé Maire de Raon par ordonnances royales des 21 février et 20 octobre 1843, pour avoir été choisi par le pouvoir central, il avait donc à Raon une situation assez en vue. Les Tresté exerçaient honorablement leur profession de brasseur. Est-il besoin de dire que



Madame Lister

et d'économie à se constituer une aisance suffisante, en même temps qu'elles donnaient à leurs enfants une instruction et une éducation telles qu'ils puissent s'élever dans l'échelle sociale .

Cet
C'est exemple, on le retrouverait dans nombre de familles dont les générations actuelles descendent, du côté des femmes, comme du côté des hommes.

Ce sentiment familial, cet attachement à un devoir considéré comme impérieux, l'ambition de laisser à ses enfants une situation meilleure que celle qu'on a eue soi même, cette sorte de course du flambeau, pour reprendre l'allégorie antique, a produit ces admirables classes moyennes, qui, si elles ne sont pas sans défaut certes, n'en constituent pas moins l'une des forces, la principale peut-être de la France. Ces sentiments de solidarité familiale se sont malheureusement affaiblis depuis la guerre; les jeunes générations veulent jouir davantage, elles pensent plus à elles qu'à leurs enfants; des indices toutefois peuvent déjà faire penser que ce n'est là qu'un moment à passer et que les vieilles traditions françaises, avec leurs défauts, mais aussi leurs très grandes qualités, reprendront bientôt le dessus

Telle fut l'existence des Tresté et de bien d'autres membres de nos familles. N'oublions pas qu'à ce titre tous ont droit à notre respect et à notre reconnaissance.

Je viens de dire, mais je puis répéter, que M et Mme Tresté, lors de leur mariage, étaient certainement dans une situation fort modeste. Leurs parents étaient un tout petit brasseur et un tout petit marchand de bois, leurs gains étaient modestes, leurs enfants très nombreux. Le ménage Tresté a débuté dans la vie avec des ressources très minces, ce n'est point douteux, on les voit cependant assez vite dans une aisance appréciable.

Et, de plus, ils ont fait donner à leurs enfants une très bonne instruction. Leur fils Charles fait ses études au Lycée de Nancy, ma grand mère et sa soeur Adeline sont élevées au pensionnat Michel, rue des Ponts à Nancy, établissement alors en vogue et très bien dirigé, et elles y reçoivent, j'ai pu en juger par ma grand mère, une très bonne instruction et une excellente éducation ;

De tout cela, le mérite revient uniquement à Mme Tresté ; ce mérite n'en est que plus grand, et il prouve une fois de plus la justesse de l'idée que je soutiens souvent, c'est que la prospérité d'une maison et d'une famille dépend plus encore de la femme que du mari .

Le père Tresté, que je n'ai point connu, était, paraît-il, un homme d'un caractère assez difficile et un peu léger. Il aimait jouir de la vie, il avait des goûts de dépense et un fort penchant pour le jeu. Un jour, il avait disparu, on ne savait ce qu'il était devenu et on le retrouva à Jolivet, près de Lunéville

que quand il avait perdu au jeu la forte somme.

Heureusement que sa femme veillait sur les siens et sur la caisse. Mme Tresté était une femme fort intelligente, pénétrée de ses devoirs, énergique, de grand bon sens et d' excellent conseil. Puisse-t-elle avoir transmis ses grandes qualités à ses descendants.

La brasserie des Tresté, je l'ai bien connue quand elle était dirigée par mon grand père et ma grand mère. Cette direction était tout à fait patriarcale; les cinq garçons étaient là de toute éternité, plutôt des amis que des ouvriers, Brice, l' homme des caves, Jules, le voiturier et surtout François, le germeur qui, entré à 13 ans à la brasserie, est resté près de ma mère jusqu'à sa mort en avril 1917 (il avait 74 ans). La brasserie avec ses hangars, ses remises, ses écuries et surtout ses greniers était pour moi, mon frère et tous les camarades du quartier, un véritable paradis. Les greniers, superposés les uns aux autres, étaient immenses, suffisants pour une énorme exploitation, le terrain de jeu idéal pour des enfants. Que de parties nous y avons faites. Les survivants ne les ont pas plus oubliées que moi-même et c'est toute leur enfance que les greniers de la brasserie évoquent dans leurs souvenirs. Ces parties sans fin se continuaient dans la rue où se passaient les récréations des enfants qui n'avaient pas alors à craindre les automobiles et les bicyclettes.

Mais mes grands parents vieillissaient; ils n'avaient



Victor Sadoul, mon grand père
Lucien Sadoul, mon oncle.



Ma grand mere, Camille Ladoul, née Cresté



Mon grand père, Victor Sadoul.
vers la soixantaine.

jamais été des brasseurs remarquables, l'installation matérielle de la brasserie vieillissait encore davantage; elle était devenue très archaïque et il ne pouvait être question de la moderniser. Je ne pouvais songer à la reprendre, j'étais encore trop jeune, ma mère se serait d'ailleurs opposée à ce projet, mes grands parents aussi. Je faisais de bonnes études qui semblaient me destiner à une autre carrière.

Mes grands parents eurent quelques difficultés à trouver un acquéreur. Ils y parvinrent enfin et le 27 janvier 1889, ils vendaient la brasserie. Le prix fut modique, 40.000 francs pour de très grands bâtiments, des marchandises étaient vendues à part, en tout une cinquantaine de mille francs (des francs-or, bien entendu). On bâtit alors le grand mur qui sépare la maison de la brasserie, mes grands parents conservèrent François notre vieux domestique, un cheval et une voiture et aussi la vache qui faisait partie obligatoire de toutes les maisons un peu aisées de l'époque et dont personne n'avait l'idée qu'on pût se passer.

Mon grand père était resté très vert; à près de 80 ans, il chassait encore, sans se fatiguer bien entendu, mais il passait toute la journée au bois. Dans les derniers mois seulement, il parut un peu décliner. Le 25 mai 1891, il fit comme d'habitude sa petite promenade dans la grande rue de Raon où il se rencontrait tous les jours avec les mêmes amis. Il rentra à midi pour déjeuner, semblant en excellente santé. Il Au moment où il se

levait de table, il poussa un cri et tomba mort. Mon grand père n'avait jamais ressenti les infirmités de la vieillesse, il mourut en pleine santé, pour lui c'était une belle fin.

Mais cette fin attrista beaucoup tous les siens, la mort de mon grand père fut la première grande douleur de ma vie et je ne l'ai pas oubliée.

Ma grand mère qui aimait beaucoup son mari fut très éprouvée je vins avec elle passer l'été de 1891 pour qu'elle ne restât pas seule et je préparais à Raon mon dernier examen de licence.

Ma grand mère, elle aussi était très bien conservée. Mais elle ne put supporter la mort de son mari, sa santé déclina, elle s'affaiblit et elle mourut le 15 août 1892, à l'âge de 75 ans.

La maison de Raon était maintenant vide.

Nous la conservâmes en commun, jusqu'à la mort de mon oncle en 1905. Mon frère et sa femme y habitèrent pendant les vacances avec ma mère et nous jusqu'en 1909 où ils reprirent la maison des parents de ma belle soeur. A la mort de ma mère, en 1920, je suis devenu seul propriétaire de la maison familiale. J'y suis né et j'y mourrai peut-être .

MES PARENTS

Adrien SADOUL - 1841-1879

Pauline MEYER - 1844-1920

Je n'avais que neuf ans et demi à la mort de mon père; je n'ai donc de lui que des souvenirs assez vagues, la plupart à propos de très menus incidents, comme tous ceux que gardent les hommes de leur première enfance. Je conserve le souvenir très précis de certaines des circonstances qui ont entouré sa mort et les jours qui ont suivi. Par contre, j'ai été élevé dans la fidélité de son souvenir; ma mère, qui avait pour lui un véritable culte, nous a sans cesse appris à vénérer sa mémoire.

Louis Adrien Sadoul est né à Raon l' Etape, le 27 mai 1841, il mourut dans la maison où il était né, le 12 septembre 1879. Il avait contracté une pleurésie grave dans l'hiver de 1876, il paraissait remis; mais la tuberculose le guettait; cette terrible maladie, encore si mal connue aujourd'hui, ne pardonnait guère à cette époque. Il est impossible de dire si un traitement plus éclairé aurait pu le sauver, mais on le soigna à contre temps. Les médecins lui conseillèrent une saison au Mont-Dore qu'il fit en juillet 1879 et qui précipita probablement sa fin.

Lors de la naissance de son fils, mon grand père était dans les postes à Strasbourg; il revint en 1845 à Raon et c'est là que mon père passa sa petite enfance, puis il fut mis très jeune

en pension au collège Saint-Arbogast, tenu par des prêtres à Strasbourg. Il se plia assez mal à la discipline du collège, au point qu'un jour, il se sauva et revint à pied à Raon. Ces fugues d'élèves étaient alors assez fréquentes; j'en connais plusieurs remontant à cette époque; elles s'expliquent par le régime très sévère de l'internat de ce temps, extrêmement pénible pour les enfants qui ont besoin d'affection. Cependant, une lettre du directeur de Saint-Arbogast donne, le 30 mars 1854, de bons renseignements sur son jeune élève; il est le second en excellence, il fait des progrès et si le directeur ajoute qu'il pourrait mieux faire, qu'il manque parfois d'attention, qu'il ne soigne pas ses affaires, qu'il perd ses livres, on retrouvera là les réserves habituelles des directeurs de Lycées ou collèges, passés, présents et futurs.

Mon père fit sa première Communion, le 13 juin 1854, dans l'église Saint-Etienne à Strasbourg. Combien de fois ai je entendu raconter que je ne sais quel parent lui ayant proposé divers cadeaux il choisit un parapluie. Cette préférence pour un cadeau utile, étrange chez un enfant, marque-t-elle des goûts sérieux et pratiques où le désir de paraître déjà un homme, le parapluie étant à ses yeux une marque de la virilité. La seconde hypothèse paraît plus vraisemblable.

Malgré l'appréciation bienveillante du directeur de Saint-Arbogast, mon père ne devait pas rester longtemps près de lui; il entra au lycée de Nancy, à la rentrée de 1855. Le 1er août 1856 il obtint, à la sortie de la classe de quatrième, le certificat

de grammaire que j'ai eu aussi plus tard, qui consacrait le premier stade des études et dont le seul avantage était, je crois bien, de permettre d'être pharmacien de deuxième classe. Mon père dut poursuivre ses études cahin caha, car c'est le 17 avril 1860 seulement qu'il est reçu bachelier es sciences. *Il notes que ce baccalauréat à cette époque se rapprochait de la licence es sciences.*

Il passa, la même année, le concours de l'école de Santé Militaire de Strasbourg qui venait d'être créé et il fut reçu à cet examen qui devait être assez difficile. Sur les palmarès qui donnaient jusqu'à ces dernières années la liste des élèves reçus aux diverses écoles depuis la création du Lycée son nom figurait en tête de la liste des reçus à l'école de Strasbourg. Nous avons de lui un daguéréotype le représentant en uniforme; j'avais conservé son épée à laquelle je tenais beaucoup; malheureusement, lors de l'invasion allemande en août 1914, elle fut déposée à la mairie de Raon avec d'autres armes qui étaient aussi des souvenirs de famille et qui toutes disparurent.

Mon père ne devait pas rester longtemps à l'école de Strasbourg, très vraisemblablement par manque de vocation militaire et par goût d'indépendance. Après une année d'études, il donna sa démission. Cette démission l'assujettissait au service militaire dont on pouvait, il est vrai, grâce à la faculté de remplacement et de rachat, se libérer assez facilement. Le 5 décembre 1861, il est incorporé pour la forme au 2^o régiment de carabiniers à Epinal, et il est aussitôt exonéré du service, après qu'il eût versé la prestation exigée par l'article 8 de la loi du 24 avril 1855 et qui, pour l'année 1861, était de 3.850 francs.

Un Médecin militaire, dont le nom m'échappe et qui pendant la guerre de 1914-1918 continua longuement à Raon et eut sa "popote" à la maison, donna à mon père, pour remplacer celle de son père, une épée de l'École de Strasbourg. Elle est la seule arme qui ait échappé à la guerre de 1939-1945. Je l'ai retrouvée dans les vestiges de nos meubles après la guerre dans une maison plus qu'endommagée et je l'ai gardée comme souvenir.

Alain Ladoux

Janvier 1950.

De son court passage à l'écolè de Strasbourg, il avait conser-
vé un goût très vif pour la médecine, il le montra lors del'épi-
démie de choléra en 1865 et en 1870, quand, après la bataille
de Nompatelize, au mois d'octobre, de nombreux blessés furent ame-
nés et soignés à Raon.

Voilà donc mon père revenu à Raon dans les derniers mois de
1861. Il avait vingt ans. Ses grands parents Tresté ont toujours
la brasserie; j'ai déjà dit qu'en 1862 ils la louèrent à ma grand
mère et à mon père. Il était naturel que celui ci reprit la bras-
serie à laquelle il pouvait donner de l'extension; mais je ne
crois pas qu'il s'en soit alors occupé très sérieusement. Ce n'
est que beaucoup plus tard, en 1874, qu'il alla faire un stage à
la Brasserie de Tantonville, alors la plus importante de la ré-
gion, et déjà dirigée par la famille Tourtel. Il s'y trouvait
quand Pasteur étudiait à Tantonville la fermentation de la bière
et obtenait des résultats qui ont eu une grande importance dans
la fabrication de la bière. Mon père, si je ne me trompe, n'appor-
ta jamais beaucoup d'activité dans sa profession de brasseur;
avant son mariage, il était encore jeune, sa grand mère et ses
parents étaient dans la brasserie; après son mariage, il s'occupa
beaucoup de politique, bref il laissa souvent à son père et à
sa mère le soin de diriger la brasserie.

Au mois de novembre 1865 se déclara à Raon une épidémie de
choléra sur laquelle je donne des détails dans ma brochure: Raon
l' Etape de 1848 à 1870. Mon père fut de ceux qui se dévouèrent
à soigner les cholériques avec quelques Raonnais, des médecins

de Saint Dié et deux de ses camarades de l'école de Strasbourg qu'il avait fait venir. Quelques mois après, la médaille d'argent des épidémies lui fut décernée avec cette citation :
" Adrien Sadoul, ancien élève à l'école de Santé Militaire ; s'est volontairement dévoué avec la plus grande abnégation à tous les soins à donner aux malades ". Sa conduite pendant l'épidémie de choléra fut le point de départ de la très grande popularité et de l'influence considérable qu'il avait à Raon et dans la région .

Je note en passant que, le 13 décembre 1866, il fut nommé par le Gouvernement capitaine des pompiers de Raon, il n'avait guère plus de 25 ans. Ce petit fait marque déjà sa situation. Des vieux Raonnais m'ont souvent parlé jadis de son petit cheval gris qui lui donnait une allure que n'ont pas souvent les officiers de pompiers. Il aimait d'ailleurs bien les animaux et il élevait alors un renard et un sanglier. Il dut se débarrasser de l'un et de l'autre. Un jour, le renard pénétra dans un poulailler voisin et étrangla toutes les poules; le sanglier errait dans les rues, bouleversait les étalages et les paniers des femmes du marché; il se faisait chasser par tous les chiens du pays; bref il devint tout à fait insupportable. Ce renard et ce sanglier ont fait longtemps l'objet des plaisanteries familiales .

L'âge du mariage approchait. A ce propos, je trouve au dossier une lettre amusante. Elle n'est point datée, mais elle doit être de 1867 ou commencement 1868. Ses parents se sont



Ma mère



Mon père

opposés à un projet de mariage ; il leur écrit, il a compris leurs raisons et il n'insiste pas; mais il a trouvé à Lunéville une demoiselle Cazet qui est parfaite; elle a toutes les vertus et toutes les qualités et, s'il ne l'épouse pas, il n'en épousera jamais une autre.

A combien d'exemplaires, depuis que le monde est monde et qu'il y a des hommes, ceux ci ont-ils exprimé de tels sentiments et y ont-ils failli. Mon père fit comme les autres; il n'épousa pas, malgré toutes les perfections qu'il lui prêtait généreusement Melle Cazet, il l'oublia sans doute très vite et, le 6 janvier 1869, il épousa Louise Pauline Meyer, née à Saint Dié, au faubourg Saint Martin le 29 juillet 1844.

Le ménage ne dura que dix ans; il fut très heureux; j'ai déjà dit que ma mère avait conservé pour son mari un véritable culte. Ailleurs, je dirai ce que fut ma mère, je me borne ici à un exposé assez général.

Il était tout naturel que mon père jouât à Raon un rôle politique. Jeune encore, il avait des idées libérales et était opposé au gouvernement impérial. Aux élections du mois d'août 1870, il fut nommé Conseiller municipal. C'était déjà la guerre. Sur cette époque, on trouvera des détails dans mon récit sur la guerre de 1870 et l'occupation allemande à Raon .

Les hommes mariés n'étaient pas assujettis au service militaire, mon père ne fut donc pas appelé.

Fin août 1870, on organisa à Raon la garde nationale sédentaire, conformément à la loi du 19 août. Cette garde nationale comprit trois compagnies d'un effectif total de 343 hommes et commandées chacune par un capitaine désigné par les gardes eux-mêmes. Le 4 septembre, mon père fut élu commandant. La garde nationale se réunit, fit quelques exercices, quelques patrouilles, mais son rôle fut à peu près, pour ne pas dire tout à fait nul. Elle disparut avec l'arrivée des Allemands le 5 octobre 1870. Le lendemain se livrait le combat de Nompatelize. Des blessés furent amenés à Raon dans des hôpitaux de fortune; avec les médecins de la ville et notamment le docteur Masson, mon père les soigna avec beaucoup de dévouement. Nous eûmes aussi à la maison deux ou trois blessés légers et ils y demeurèrent comme prisonniers. C'est un de ces blessés, mobile des Deux Sèvres, qui m'apprit à marcher. Menuisier de son état, il avait construit un énorme appareil fort encombrant, mais assez ingénieux, qui a soutenu mes premiers pas, il se trouve toujours dans le grenier de la maison.

Pendant la guerre, puis l'occupation allemande, mon père prit une part très active à l'administration de la ville que les événements rendaient difficile et délicate.

En mai 1871, il fut nommé maire de Raon, mais il n'y resta pas longtemps. Son grand père Tresté, avait été maire en 1843, il avait dû avoir des ennuis, mon grand père et ma grand mère insistèrent vivement pour que leur fils abandonnât la mairie et, avec une obéissance filiale méritoire, il donna sa démission.

Peu après, son ami Lucien Cosson, notaire à Raon, fut nommé maire et mon père premier adjoint.

Le 8 octobre 1871, il se présenta au conseil général et fut nommé contre M. Huin, qui avait été maire de Raon pendant toute la durée du second empire, homme de valeur, ayant dans le canton une grosse situation. Mon père n'avait à ce moment que 30 ans; il représentait les idées libérales et républicaines, alors très vivement combattues. Il devait tenir une grande place au conseil général des Vosges, alors remarquablement composé avec Jules Ferry, Jules Méline, Nicolas Claude, Tanant, d'autres encore. Il se lia d'une étroite amitié avec eux et notamment avec Jules Ferry, dont le rôle fut si grand dans les vingt premières années de la 3^e république. Jusqu'à sa mort en 1893, Jules Ferry ne cessa de prodiguer les marques de son amicale sympathie à la femme et aux enfants de son ami. Combien de fois ai je eu l'occasion de le voir dans mon enfance et ma jeunesse, toujours simple, bon et affectueux. Je possède une cinquantaine de lettres de Jules Ferry à mon père, dont quelques unes sont fort intéressantes sur la politique générale et le mouvement des idées à cette époque. Mon père fut nommé à nouveau conseiller général aux élections de 1877, sans concurrent et à la quasi unanimité des votants. Sa situation dans le canton et la région s'affirmait tous les jours et elle était devenue prépondérante.

Malheureusement, sa vie devait être bien courte; j'ai déjà dit qu'il mourut le 12 septembre 1879; il avait 38 ans. Sa mort, sans exagération aucune, fut un véritable deuil public, j'en ai eu

M^r Huin était le grand-père de M^r François Geny
Professeur à la Faculté de Droit de Nancy et Doyen qui fut de
1909 à 1922 mon Professeur et était un des plus éminents civilistes
de l'Époque.

Inutile de dire que les élections de 1871 de la
Cautise de Raon l'Étape étaient oubliées depuis longtemps —
que les opinions de la famille Geny-Huin et de la famille Vadoue
étaient devenues les mêmes et les relations excellentes.

Alain Vadoue } Janvier 1950

cent fois la preuve éclatante. Sa simplicité, sa bonté, les innombrables services qu'il avait rendus aux uns et aux autres lui avaient valu l'affection, l'estime et le respect de tous. Pendant fort longtemps, son souvenir a été conservé très vivant. En 1898, son nom fut donné au quai de la Meurthe par une municipalité reconnaissante; en 1933, le bizarre maire actuel Charles Weill eut l'idée singulière de donner à des rues de Raon le nom de tous les maires depuis 1870; le quai le long de la Meurthe fut débaptisé et le nom d'Adrien Sadoul donné à la rue de la brasserie où se trouve sa maison natale. Près de notre maison, il est certainement mieux à sa place, mais il est quelque peu noyé à côté de certains personnages qui, quoique ayant été maires de la ville, n'en demeurent pas moins bien falots.

A la mort de mon père les témoignages de regrets se multiplièrent. Je placerai en annexe les articles et les discours qui furent écrits et prononcés; je veux seulement reproduire ici la belle lettre que Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique, écrivit à ma mère.

Cabinet du ministre Samedi matin ,13 septembre 187
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts.

Chère Madame,

Ce m'est un surcroît d'affliction de ne pouvoir mêler mes larmes aux vôtres. Un voyage dont toutes les étapes sont déjà annoncées et préparées officiellement, ne me permettra pas de dire à mon ami, au compagnon de toutes nos luttes, à l'âme tendre

Paris
10 Octobre
1877

Monsieur le Maire

Messieurs les Conseillers Municipaux
et les habitants de Beauvoisin
ont pris part à une grande
affliction et se sont adressés
le témoignage de leurs vifs
et paternels regrets, à l'occasion
de l'irréparable perte que j'ai
eu le malheur de faire, par

la mort de Monsieur Griis,
et que sa Femme a faite, avec
moi.

J'en ai été profondément touché
et je les prie de recevoir, ainsi
que vous, Monsieur le Maire,
l'expression de mes remerciements
et de toute ma gratitude

J. Griis



Caricature de M^r Adrien Sadoul -
Conseiller Général et Maire de
Reon d'Éteps (Vosges) -

mon grand père

Adrien Sadoul

2 juin 1959.

M. ADRIEN SADOUL

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES

La mort qui n'épargne rien vient de nous enlever un de nos meilleurs amis, Adrien Sadoul.

Depuis longtemps malade, seul il gardait encore quelques illusions sur son état ! et pourtant la nouvelle de cette mort, qui ne cachait plus ses approches, nous surprit comme un coup inattendu. On ne se fait point ainsi à l'idée de perdre ceux que l'on affectionne, ceux que l'on sent vivre près de soi, ceux qui ont en quelque sorte une place dans notre propre vie.

Tous ceux qui ont connu Sadoul, même ses adversaires politiques, n'ont que des regrets pour cet homme de bien : c'était une bonne et loyale nature. Sous des dehors toujours simples et bienveillants, il cachait une chaleur d'âme qui le poussait au dévouement, un cœur sincère qui rendait sa familiarité sûre. Un grand bon sens, un esprit à la fois juste et généreux lui traçaient sa ligne de conduite.

Sa carrière d'homme public est bien connue de tous par ici. Sadoul débuta par le dévouement. Il revenait de Strasbourg où il avait fait des études médicales, quand éclata à Raon-l'Etape le choléra, terrible et épouvantable épidémie qui sévit alors avec une rigueur exceptionnelle et dont personne ne perdra de longtemps le souvenir. Beaucoup fuyaient devant le fléau : Sadoul ne calcula pas le danger. Jour et nuit on le trouva debout, prodiguant des soins aux malades et luttant contre le mal avec un absolu désintéressement : il ne quitta pas un instant le champ de bataille ; c'est par là qu'il débuta dans la vie publique.

La suite répondit au commencement. Appelé à faire partie de l'administration municipale pendant la guerre, il sut, en ces temps difficiles, se faire de nouveau apprécier de ses concitoyens. Personne à Raon-l'Etape n'a oublié la fermeté, la sagesse et le patriotisme qu'il sut apporter dans l'exercice de ses fonctions. Il fallait de pareils hommes pour soutenir les populations dans les rudes époques de l'invasion : on ne les rencontra alors malheureusement pas partout.

Après la guerre, les électeurs républicains du canton de Raon-l'Etape envoyèrent Sadoul au Conseil général. Ce ne fut point sans de sérieuses difficultés qu'on le décida à accepter cet honneur dont nul n'était et ne se montra plus digne que lui.

Sur ce nouveau terrain, Sadoul développa des qualités nouvelles, et notre assemblée départementale l'appela à faire partie de son bureau comme secrétaire. Le président du Conseil général, M. le sénateur Claude, a rendu un hommage mérité aux services que Sadoul prodigua à ses concitoyens dans cette nouvelle situation.

Mais il est de ces services sur la valeur desquels on n'insistera jamais assez ; nous voulons parler de ceux que Sadoul a rendus à la cause républicaine.

Oui, cet esprit indépendant, ce cœur généreux était républicain, républicain sincère et convaincu, républicain par tempérament, car cette opinion attire et conquiert les natures larges et loyales. Sadoul était encore républicain par patriotisme ; son cœur s'était déchiré au spectacle de tous les malheurs de son pays, déshonoré par les ignominies du régime impérial. Et lorsque, comme nous tous, il assista au spectacle honteux des basses et odieuses intrigues de tous ces monarchistes ligués contre la République, au risque de compromettre le relèvement de la France, tous les instincts honnêtes de ce cœur loyal se révoltèrent et il voua au régime de l'ordre moral intronisé par ces gens de menottes, qui heureusement ne purent infliger à la France que les trois cents coups de fouet que Xerxès fit donner à la mer, Sadoul voua à ce régime la haine que méritait celui qui s'était effondré dans la boue sanglante de Sedan.

Ce sentiment d'aversion ne resta point platonique. On n'a pas oublié dans le canton de Raon-l'Etape, dans l'arrondissement de Saint-Dié, et on n'oubliera pas de sitôt la guerre que Sadoul fit aux hommes de l'ordre moral et les coups qu'il porta à leurs candidatures. Rien ne lui coûtait pour servir ses amis et combattre les ennemis de la démocratie.

Ainsi, il est mort, cet ami sincère, ce bon républicain. Au près de la douleur des siens, de sa famille, de ces deux petits enfants qui, malgré leur jeune âge, sentent déjà si cruellement l'irréparable perte qu'ils viennent de faire, à côté de ces regrets déchirants, des amis osent à peine parler du chagrin qu'ils éprouvent : et cependant ce chagrin est profond. Toute une région, en perdant Sadoul perd un homme dévoué à ses intérêts matériels et moraux, un sage conseiller, un protecteur serviable : nous, nous perdons un ami bien cher, bien ancien, un ami intime : nous ne le remplacerons pas : voilà pourquoi nous osons parler de notre douleur.

Hélas ! à chacune de ces séparations on sent quelque chose de son cœur s'en aller !

Adieu Sadoul, adieu pour jamais !

(Extrait de la *Gazette Vosgienne*, du 21 septembre 1879).

LES OBSEQUES DE M. ADRIEN SADOUL

La ville de Raon-l'Étape a un aspect morne et triste. Rue de la gare, un drapeau tricolore est recouvert d'un long voile noir. On ne rencontre que de très-rare passants dans les rues. La population se recueille comme au lendemain d'un grand évènement.

A dix heures 1/2, 1,500 personnes, le crêpe au bras, stationnent dans les rues qui entourent la maison Sadoul. Jamais, d'après les anciens, on n'a vu pareille foule à Raon-l'Étape. Citons quelques noms pris au hasard : M. le Préfet, accouru d'Alsace, où il passe son congé ; M. Claude, des Vosges, sénateur ; M. Meline, député ; MM. Lung, Poupar, Georgeon, conseillers généraux ; M. le Sous-Préfet de Saint-Dié ; M. Vatin, secrétaire général de la Préfecture ; MM. Durupt et Kah, conseillers d'arrondissement ; MM. les maires de toutes les communes du canton ; un nombre considérable de conseillers municipaux, la petite commune de Saint-Remy en a huit pour son compte ; M. Queuche, maire de Saint-Dié ; M. le président du tribunal de St-Dié ; M. Tanant, juge de paix à Epinal ; M. Fournier, directeur des chemins de fer des Vosges ; M. l'ingénieur Colin ; M. le docteur Jacquot, de Senones, ancien conseiller général ; M. le chef du secrétariat du Conseil général ; M. le chef de cabinet du Préfet ; M. Dufour, ancien proviseur ; M. le docteur Stüttel ; les douaniers et leur officier, etc. L'énumération deviendrait trop longue. Il suffit de dire que toutes les notabilités de l'arrondissement de Saint-Dié, amies et adversaires politiques du défunt, avaient tenu à

donner un suprême témoignage de sympathie à la mémoire de notre ami si regretté. M. Jules Ferry, qui demandait chaque jour un bulletin de la santé de son ami, avait été rappelé samedi à Paris par les grands devoirs de son ministère ; Madame Jules Ferry a suivi le triste cortège.

Le cortège se met en marche à onze heures. D'abord les élèves des écoles de garçons dirigés par M. Taillard, officier de l'instruction publique ; les petites filles ; les cent hommes de la compagnie de sapeurs-pompiers dirigés par leurs officiers, M. le capitaine Michel, M. le lieutenant Pierrot, M. le sous-lieutenant Bruant. Puis vient le cercueil, couvert de fleurs, et entouré de MM. Claude, Meline, Boegner, Cosson, maire de Raon, des membres de la fanfare conduits par leur digne directeur M. Berr. M^{me} Sadoul, accablée par la douleur, s'appuie sur le bras de son frère. M. le général de division Colin, venu exprès de Paris, accompagne M. Sadoul père et M. Sadoul fils, procureur de la République à Boulogne. L'église est remplie.

C'est à midi et demi, que l'on se dirige vers le cimetière. On passe près du monument commémoratif de 1870, à l'érection duquel M. Sadoul a concouru. C'est avec peine que le cortège arrive au caveau de famille. Quand les prêtres se sont retirés, M. Claude, sénateur, préside et du Conseil général, a pris la parole en ces termes :

« La vie, Messieurs, a de ces retours cruels. La mort a de ces surprises foudroyantes. Adrien Sadoul avait 38 ans, et déjà le voilà enlevé à l'amour de sa famille, à l'affection de ses amis, aux sympathies de tous les habitants de ce pays qu'il a tant aimé et qu'il a si bien servi.

« Je le vois encore, il y a huit ans, choisissant son siège à la gauche du Conseil général, où le canton de Raon-l'Étape l'avait envoyé. Adrien Sadoul était le plus jeune d'entre nous. Ce n'était pas le moins courageux ni le moins éclairé. Nous étions au lendemain de nos désastres. Sadoul quittait les fonctions municipales où il s'était prodigué pendant la guerre, pour venir prendre part à la reconstitution de ce département envahi, pillé, meurtri et finalement démembré, à ce point qu'il saigne encore de la blessure qui lui a été faite.

« Adrien Sadoul m'ouvrait alors son âme de patriote. Son plus cher souci était de voir sa ville natale, son département, sa chère France débarrassés enfin des hôtes odieux qu'une guerre follement entreprise nous avait imposés. Le conseil général ne méconnut pas un seul instant tout ce qu'il y avait, dans ce jeune collègue, de raison et de courage, de méditation et de fermeté. Il choisit Sadoul pour l'un de ses secrétaires et il en fit son délégué à la Commission départementale.

« Comme président du Conseil général, j'ai pu, mieux que personne, apprécier les rares qualités d'Adrien Sadoul. Sa correspondance avec moi fut

toujours suivie. Dans ces deux dernières années, elle devint encore plus active. Il semblait qu'Adrien Sadoul eût le pressentiment de sa fin prochaine, et qu'il craignit de n'avoir plus le temps de faire tout le bien que son amour pour son pays lui avait fait rêver. Aucun détail de l'administration départementale ne lui échappait; aucune réclamation n'arrivait jusqu'à lui sans qu'il l'étudiât; aucune supplique ne le laissait froid et indifférent. Ceux-là sont nombreux à qui il a rendu service. Aussi la reconnaissance publique le suit-elle dans la tombe et je puis dire que jamais ses concitoyens ne perdront la mémoire de ses bienfaits.

« Ce sont ces sentiments d'éternel regret, ce sont ces pieux souvenirs qui apportent à la digne veuve de notre ami la plus efficace, la plus douce des consolations, après celle de retrouver dans ses deux fils l'image et les vertus de leur père. Guidés par une telle mère, les deux fils d'Adrien Sadoul seront dignes de lui, et sa famille, que nous entourons ici de notre douleur et de notre respect, ne cessera pas de donner à la Patrie des serviteurs fidèles et dévoués.

« Et maintenant, Messieurs, j'adresse à Adrien Sadoul votre dernier adieu et le mien. Adieu, cher ami! adieu Sadoul, adieu! »

Les dernières paroles de l'orateur sont entrecoupées de sanglots. Tous les visages sont mouillés par les larmes. Les pauvres, les humbles pleurent leur bienfaiteur, la douleur étouffe les cœurs amis, les regrets sont partagés même par les hommes que le défunt a combattus toute sa vie.

M. Cosson, maire de Raon, s'incline devant la tombe ouverte, et dit d'une voix émue :

« Cher Sadoul, les liens qui nous unissaient, une inaltérable amitié, tout me fait un devoir de maîtriser la douleur qui m'étreint, pour t'adresser au nom de la ville de Raon-l'Étape qui te doit tout, un éternel adieu.

« J'ai été le compagnon inséparable de tes luttes et le confident de tes pensées; quand tu combattais le bon combat pour la France d'abord, pour la République ensuite. — Dans la vie publique comme au sein de ta chère famille, j'ai pu, mieux que tout autre, apprécier en toi la droiture de l'esprit, la bonté du cœur, toutes ces qualités enfin qui t'avaient gagné non seulement l'estime, mais je le dis bien haut, l'affection générale.

« Car cette bonté ne se traduisait pas seulement en paroles. — Elle vivait dans tes actes. Tu as prodigué sans relâche, depuis quinze ans, l'in-

puisable charité de ton cœur, partout où il y avait du bien à faire et un service à rendre. Tu as épuisé, à remplir ces généreux devoirs que tu t'étais imposés, jusqu'aux dernières forces, jusqu'au dernier souffle de ta vie.

« Aussi ta mémoire sera fidèlement gardée par tous ceux qui l'ont connu et aimé; ton souvenir vivra chez tous les hommes qui honorent la noblesse du caractère, les fières convictions, l'ardent patriotisme.

« Adieu honnête homme, adieu vaillant citoyen, adieu, adieu! »

M. Michel, capitaine des pompiers, dit d'un ton dont la fermeté dissimule l'émotion :

« Messieurs, au nom des officiers, sous-officiers et sapeurs de la compagnie, permettez-moi d'adresser un adieu à notre ancien et regretté capitaine.

« Tous, nous aimions sincèrement celui qui vient d'être enlevé, trop jeune, hélas! à sa famille et à ses nombreux amis. Certes, nous ne pouvions placer notre affection dans un cœur plus digne. Toujours il aima la compagnie et il lui fut constamment dévoué.

« Puisse notre profonde affliction lui montrer la sincérité de nos regrets.

« Ami Sadoul, au nom de la compagnie, reçois avec ces couronnes notre dernier adieu, l'adieu du cœur. »

Et il dépose les trois couronnes de fleurs naturelles et d'immortelles que M. Bruant avait été chercher à Nancy, et qui étaient portées par les sous-officiers.

M. Berr, directeur de la fanfare, s'approche et commence : « C'est au nom de la fanfare raonnaise que je viens dire un dernier adieu.... » et sa voix s'éteint dans un sanglot. Vingt-cinq couronnes d'immortelles tombent à la fois dans la fosse.

L'émotion est à son comble. La foule se retire sous le poids de la plus pénible et de la plus douloureuse impression.

La vie de notre ami n'a pas été complètement rappelée; c'est un champ vaste et fertile où il y a toujours à glaner un bienfait, un dévouement, un exemple. On aurait pu longtemps discourir; mais à quoi bon quand la grande voix de la reconnaissance publique s'est prononcée d'une manière si unanime et si spontanée ?

(Extrait du *Mémorial des Vosges* du 17 septembre 1879).



Madame ADRIEN SADOUL, Messieurs LOUIS et CHARLES SADOUL,
Monsieur et Madame VICTOR SADOUL, Monsieur LUCIEN SADOUL,
Procureur de la République à Boulogne-sur-Mer, Madame LUCIEN
SADOUL, Monsieur ALFRED MEYER et Monsieur ANDRÉ SADOUL,

Ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent
d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS-ADRIEN SADOUL,

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère et oncle, décédé à Raon-l'Étape,
le 12 Septembre 1879, dans sa 38^{me} année, muni des Sacrements de l'Église.

Priez Dieu pour Lui.

Raon-l'Étape, le 20 Septembre 1879.

et dévouée en même temps que résolue, au plus actif, au plus bienveillant, au plus bienfaisant des hommes, l'éternel adieu. Nul ne sait mieux que moi, chère madame, ce que vous perdez, nul n'a plus admiré cette tendresse vigilante qui a charmé la vie du meilleur des époux et des pères, et cet héroïsme des derniers jours qui s'étudiait à lui cacher jusqu'aux moindres symptômes des angoisses qui vous dévoraient. voulez vous me permettre de vous dire que vous avez en moi le plus fidèle des amis, et que vos fils, ceux qui porteront dignement, grâce à vous, le nom paternel, trouveront toujours en moi vivante et agissante, la, profonde affection que j'avais pour leur père, et que cet admirable ami savait payer du dévouement le plus cordial et le plus touchant.

Je n'ose vous recommander le courage, votre grand coeur maternel est à la hauteur de tous les devoirs.

Je suis avec vous de coeur et d'âme.

JULES FERRY

A cette lettre émouvante, il n'y aurait rien à ajouter, si je ne voulais rappeler deux souvenirs qui me sont personnels. Ils sont très minces en eux-mêmes, mais cette insignifiance montre bien l'influence et l'autorité qu'avait mon père à Raon.

L'hiver 1879-1880 qui suivit sa mort fut très rude, le froid extrêmement vif et il demeure dans le souvenir des contemporains. La Meurthe était complètement prise. Quand vint le dégel, les glaces s'amoncellèrent en aval du grand pont et formèrent un énorme barrage qui arrêta les eaux grossies par la fonte des neiges et on pût craindre de graves inondations. J'étais allé